



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions.

Ainsi chaque participant à la course connectée « **Défi de la Gironde** » s'engage à respecter les principes suivants :

1. Esprit sportif et fair-play

La course est avant tout un défi personnel et collectif basé sur la **confiance**, le **respect** et le **plaisir de pratiquer une activité sportive**.

Chaque participant s'engage à adopter un comportement loyal et à respecter l'esprit du défi.

2. Sincérité des performances

Les kilomètres déclarés doivent correspondre à des distances **réellement parcourues**, effectuées **exclusivement pendant la période officielle de l'événement**.

Toute déclaration volontairement erronée ou exagérée va à l'encontre de l'esprit de la course.

3. Respect des règles de saisie

Les kilomètres peuvent être enregistrés soit par sortie ou de manière cumulative sur plusieurs sorties.

Chaque participant est responsable de la **bonne saisie** de ses performances et de leur **traçabilité** (application GPS, montre connectée, capture d'écran, etc.).

4. Sécurité avant tout

Les participants s'engagent à pratiquer leur activité **dans le respect du code de la route**, des règles de sécurité et de leur propre condition physique.

La course connectée n'est pas une compétition en temps réel : **aucune prise de risque n'est encouragée**. Pour rappel l'opération « **Défi de la Gironde – Course connectée** » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive

5. Respect des autres et de l'environnement

Chaque participant adopte une attitude respectueuse envers les autres usagers (piétons, cyclistes, automobilistes) et veille à **préserver l'environnement** (pas de déchets, respect des espaces naturels).

6. Responsabilité individuelle

Les participants reconnaissent pratiquer sous leur **entière responsabilité**, être aptes médicalement à l'effort et disposer des équipements adaptés à leur activité.

Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'évènement « **Défi de la Gironde – Course connectée** » en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires

Les participants doivent Avoir lu et accepté le contenu de cette charte et du règlement avant de valider son engagement.

7. Image et valeurs de l'évènement

Tout comportement contraire aux valeurs de **respect, solidarité et bienveillance** (propos déplacés, tricherie manifeste, attitude nuisible à l'image de l'évènement) pourra entraîner l'exclusion du participant, sans possibilité de recours.